

Modalités de Facturation en France

Guideline

Ericsson effectue le paiement uniquement après réception de la facture d'origine ou duplicata certifié conforme. Le non-respect des directives écrites ci-dessous peut entraîner un retard de paiement ou le refus de la facture.

Mentions obligatoires

Pour un traitement de qualité au niveau de la comptabilisation et pour un paiement dans les meilleurs délais, les factures et les avoirs reçus doivent contenir les informations suivantes

1 Information du fournisseur

- Nom du fournisseur
- Adresse du fournisseur
- Numéro d'identification TVA du fournisseur
- Numéro RCS du fournisseur et la ville de registre du commerce
- Numéro de téléphone, adresse e-mail et contact du fournisseur
- Informations bancaires (code SWIFT pour USD et IBAN pour EUR, nom et adresse de la banque, et numéro de compte)

2 Information Ericsson

- Entité juridique et adresse de facturation d'Ericsson, tel qu'indiqué dans le bon de commande
- Bénéficiaire tel que mentionné dans la commande Ericsson



Information de l'entité en France:

Entité juridique	ERICSSON FRANCE S.A.S (ESF)	ERICSSON BROADCAST SERVICES FRANCE SAS (TFR)
Numéro de TVA	FR45334736147	FR27453557746
Siège social	25 Avenue Carnot 91300 Massy Cedex FRANCE	23 rue du Dôme 92100 Boulogne-Billancourt FRANCE

- Numéro de commande Ericsson (un bon de commande par facture)
- Numéro de TVA de l'entité légale

3

Informations relatives au contenu

- Mention FACTURE ou AVOIR
- Numéro de facture (doit être unique)
- Date de facture (veuillez indiquer le format utilisé)
- Date de livraison des articles et/ou services
- Date de paiement
- Devise (doit être identique à celle indiquée dans le bon de commande)
- Détails des Biens et Services fournis (les articles et leur description doivent correspondre à ceux indiqués dans le bon de commande)
- Montant total HT
- Taux applicable de la TVA en pourcentage et montant de la TVA. Si plusieurs taxes (TVA/WHT) sont applicables, le taux de la taxe pour chaque montant net doit être indiqué
- Si pas de TVA, faire mention de l'exemption de TVA
- Montant total TTC à payer
- En cas d'acompte, la date de l'exécution, de l'achèvement et des paiements doivent être indiqués
- En cas de réduction de prix, des indemnités accordées et quantifiables à la date de la transaction doivent être indiqués
- Pour les avoirs, le numéro de facture crédité doit être indiqué (un avoir par facture)
- Pour les factures éditées par les sociétés d'affacturage, le compte bancaire à utiliser doit être précisé
- Dans le cadre des échanges avec les pays membres de la CE, les factures doivent être conformes aux règles définies par la directive 2006/112 / CE du Conseil du 28 Novembre 2006 faisant mention :
 - du numéro de la TVA des deux parties
 - de la devise si différente de la monnaie locale (Euro), le montant de la TVA doit être mentionné en deux devises

Pour plus d'informations, veuillez consulter la [Directive européenne](#)



4 Information relative à l'envoi des factures

La méthode privilégiée d'Ericsson pour la réception des factures fournisseurs est la plateforme SAP Ariba.

4.1 SAP Ariba e-invoicing

SAP Ariba e-invoicing est une solution de facturation électronique entièrement intégrée qui rend le processus de création, de livraison et de gestion des factures simple, rapide et sans erreur. Pour en savoir plus sur vos options de facturation électronique, rendez-vous [sur la page d'inscription / connexion d'Ariba](#) ou commencez à transformer les bons de commande en factures directement depuis le portail dès que vous êtes inscrit.

Pour toutes questions concernant la transition vers le réseau SAP Ariba, merci de créer un ticket vers le support [Purchase to Pay d'Ericsson](#), allez dans la section « ad-hoc query » et mentionner le sujet **SAP Ariba Transitioning**. Si l'intégration du système est nécessaire pour une solution automatisée de création de factures (e-file ou e-send), les fournisseurs doivent créer un ticket vers le support [Purchase to Pay d'Ericsson](#), puis allez dans la section « ad-hoc query » et mentionner le sujet **SAP Ariba Integration**.

4.1.1 SAP Ariba Libre-Service (copie carbone)

SAP Ariba est une plateforme libre-service pour les fournisseurs d'Ericsson sans coût supplémentaire ni temps d'attente (disponible 24/7). Connectez-vous [sur le portail SAP Ariba](#) pour vérifier :

- L'acceptation/le rejet de vos factures (5-7 jours après envoi)
- Le statut de vos factures et leur date d'échéance
- Le statut des bons de commandes
- L'état des paiements et des remises

Pour plus d'informations, veuillez consulter votre contact chez Ericsson.

4.1.2 Support SAP Ariba et liens utiles

- [Portail d'aide SAP Ariba](#)
- [SAP Business Network pour les fournisseurs](#)
- [Page de connexion/inscription SAP Ariba](#)

[SAP Ariba – Ericsson global portal](#)



4.2 PDF Solution (VIM e-send)

Merci d'envoyer vos factures conformément aux directives précitées exclusivement en format pdf à l'adresse email ci-dessous si aucune autre méthode n'a été mentionnée dans votre accord tel que Taulia :

Entité juridique	PDF solution automatique (VIM e-send)
ERICSSON FRANCE S.A.S (ESF)	pdf.invoice.esf.2337.033@ericsson.com
ERICSSON BROADCAST SERVICES FRANCE SAS (TFR)	pdf.invoice.tfr.2919.033@ericsson.com

Merci de prendre note des modalités requises pour soumettre vos factures en format électronique :

- Toutes les factures doivent être adressées en format pdf par voie électronique. Les autres formats seront rejetés même s'ils sont envoyés par voie électronique.
- Les annexes, pièces justificatives doivent être attachées au même document pdf tous ensemble avec la facture (facture et annexes en un seul et unique document pdf, ne pas séparer les documents entre eux. La facture en première page et les autres à la suite)
- Une facture par document pdf (y compris les pièces jointes n'excédant pas 25 MB)
- Si le "PDF mailbox" est utilisé pour l'envoi des factures, l'objet devra mentionner le nom du fournisseur et la référence de la facture afin de faciliter le traitement et le suivi.

Adresse postale pour l'envoi des factures format papier

Si l'envoi des factures en format électronique n'est pas envisageable et l'envoi des factures papier a été optées exceptionnellement en accord avec Ericsson, merci d'envoyer les factures à l'adresse mentionnée ci-dessous

Entité Ericsson	Adresse postale
ERICSSON FRANCE S.A.S (ESF)	25 Avenue Carnot 91348 MASSY CEDEX FRANCE
ERICSSON BROADCAST SERVICES FRANCE SAS (TFR)	23 Rue du Dôme 92100 BOULOGNE BILLANCOURT FRANCE



Note:

- Merci de n'utiliser qu'une seule solution afin d'éviter les doublons dans le système qui engendrent des retards de paiement
- Les délais de paiement seront respectés en fonction de la date de réception de la facture/date de la facture

5 Support Comptabilité fournisseurs Ericsson

Si vous avez besoin d'assistance concernant les modalités de facturation, veuillez contacter [Ericsson Purchase to Pay Services Support](#) et compléter la requête en choisissant l'option qui correspond au mieux à votre besoin.

Si votre problème n'est pas résolu ou si la résolution ne vous satisfait pas, merci d'escalader à l'adresse suivante : ptp.incident.management@ericsson.com en joignant le numéro de la requête. Nous analyserons le cas pour vous proposer une meilleure solution.